



Rivière-du-Loup soufflera 350 bougies en 2023!

Rivière-du-Loup, le 10 janvier 2023 – L'année qui débute sera décidément fort occupée pour les Louperivois. Après la tenue de la 56^e Finale des Jeux du Québec, prévue du 3 au 11 mars, une autre occasion de célébrer et de se rassembler marquera 2023 : le 350^e anniversaire de la concession de la seigneurie de Rivière-du-Loup.

« Le 23 décembre 2023, il y aura très exactement 350 ans que la seigneurie de Rivière-du-Loup aura été concédée par l'intendant Jean Talon à Charles Aubert de la Chesnaye, homme d'affaires prospère et figure marquante de la Nouvelle-France, explique Julie Martin, gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux. À cette époque, le seigneur de la Chesnaye était le plus grand propriétaire terrien et il avait choisi Rivière-du-Loup pour sa situation stratégique. »

« La reconnaissance de nos origines nous permet de constater le chemin parcouru pour bâtir notre ville comme nous la connaissons aujourd'hui, lance le maire Mario Bastille. Prendre le temps de regarder en arrière permet de mieux avancer ensemble et nous procure une autre formidable raison de nous rassembler. On veut aussi profiter de l'occasion pour définir ce que nous sommes aujourd'hui, ce qui définit la communauté louperivoise après 350 ans de développement. »

Au cours des mois à venir, la Ville et ses partenaires proposeront une série d'activités afin de mettre en valeur la richesse de notre héritage collectif et de notre milieu de vie tout en favorisant les rencontres dans la communauté. Différentes activités et commémorations seront tenues pour souligner cette année historique. Plusieurs organismes du milieu ont manifesté leur intérêt pour mettre sur pied des activités spéciales qui s'inscriront dans le cadre du 350^e. Une programmation détaillée sera dévoilée au printemps, incluant un grand rassemblement estival pour permettre aux familles de célébrer ensemble.

...2

Appel de projets en production vidéo pour la création d'un legs

Afin de conserver un souvenir collectif durable de Rivière-du-Loup, 350 ans après la concession de la seigneurie, la Ville lance un appel de projets auprès des artistes et artisans du domaine du cinéma et de la production vidéo. Elle invite toute personne ou tout regroupement d'artistes intéressé à réaliser un document audiovisuel au caractère unique et singulier à proposer un projet original. Une bourse de création de 15 000 \$ est disponible pour la réalisation du concept qui sera retenu en fonction de critères précis.

L'œuvre à créer tout au cours de l'année à venir devra mettre en relief la communauté luperivoise d'aujourd'hui et le caractère distinctif du territoire de la ville à travers la vision qu'ont les citoyens d'eux-mêmes, de leur propre ville, de leur milieu de vie. D'une longueur approximative de 8 à 12 minutes, la production souhaitée sera destinée à la population actuelle mais également aux Louperivois de demain. Ce document servira de référence pour comprendre, dans l'avenir, ce qu'était Rivière-du-Loup en 2023 et qui étaient les gens qui la composaient à ce moment.

Les personnes intéressées sont priées de se manifester au plus tard le 30 janvier 2023 à 12 h. Tous les détails au VilleRDL.ca/350.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706